

Nous remercions l'intérêt que vous portez en envoyant une proposition de groupe pour LASA2018 : Les études latino-américaines en cette époque de mondialisation, dont l'organisation se fera du 23 a 26 mai dans Barcelone, Espagne. Nous sommes enchantés que vous ayez choisi de participer activement dans ce congrès, nous attendons avec impatience pouvoir lire votre apportation.

Il sera nécessaire de suivre les cinq règles suivantes de participation au moment de la soumission de la proposition:

Règle 1: Règles de participation

- Les participants de la LASA sont limités à une communication par congrès, sans exception. Si un participant a déposé une proposition individuelle, il ne peut pas rejoindre une proposition de panel. De plus, si le participant est co-auteur, cette communication est considérée comme étant la seule communication.
- Les participants peuvent avoir seulement deux participations actives par congrès. (Le fait d'être organisateur ne comptant pas). Nous entendons par participation active le fait d'être auteur, présentateur dans un atelier ou table ronde, ou bien d'être un des coordinateurs, ou encore, être le modérateur. Un participant peut faire partie d'un atelier et dans un groupe de conversation. (Les membres des sections sont permis une troisième participation dans un panneau de section (la règle du un papier applique toujours)).
- Les propositions de panels doivent comporter entre trois et cinq exposés. Les propositions d'ateliers et de tables rondes doivent comporter au moins deux participants, le nombre maximal de ces derniers reste illimité.
- Les demandes de financement de voyage ne pourront être envoyées seulement pour les participant(e)s qui ont une papier acceptée lors du congrès et n'ayant pas reçu d'aide au voyage pour les trois derniers congrès et sont présentateurs de papier dans un panneau. **Sont également visés les candidats qui n'ont pas assisté au congrès et qui ont omis d'en aviser la LASA, ainsi que les candidats choisis qui ont annulé leur participation à la dernière minute, si bien que les bourses n'ont pas pu être attribuées à d'autres participants.*

Règle 2: Conditions d'adhésion

Les règles suivantes concernent spécifiquement le type de soumission :

- Demandes d'adhésion individuelles: L'individu et co-auteurs doit être membres actuels de LASA pour pouvoir soumettre une proposition et une demande de financement de voyage. (Chaque co-auteur doit envoyer une demande de financement de voyage séparé).
- Les demandes d'adhésion de groupes: Tous les participant(e)s du groupe doivent être membres actuels de LASA pour pouvoir être inclus dans la proposition. Tous les participant(e)s du groupe, en tant que membres de LASA, peuvent demandes de financement de voyage individuel.
- Les demandes d'adhésion des ateliers ou des tables rondes : Tous les participant(e)s doivent être membres actuels de LASA pour pouvoir être inclus dans la proposition. Aucun des participants peuvent demander un financement de voyage (sauf si ils ont aussi un papier dans le congrès).
- Les demandes de groupe de sections: Tous les participant(e)s du groupe doivent être membres actuels de LASA et membres de la section correspondante pour 2018.

La date limite pour le renouvellement / obtenir l'adhésion à LASA pour participer à une proposition est le **7 Septembre 2017**, au 17h00 EDT.

Règle 3: Préinscription

Une fois votre proposition approuvée, tous les participant(e)s qui ont été accepté(e)s sont prié(e)s de s'inscrire pour le congrès. N'oubliez pas que les frais d'inscription sont différents des frais d'adhésion. Les participant(e)s qui ont été accepté(e)s sont prié(e)s de s'inscrire avant le **mars 15 2018 (17h00 EDT)**. Si le/la participant ne s'inscrit pas avant cette date, leur participation au programme pourrait être compromis. De plus, les groupes pourraient être annulés ou modifiés en raison d'un nombre insuffisant d'expositions.

Règle 4: L'apportation de l'exposé

En tant que présentateur de l'exposé, vous avez deux devoirs importants:

- a. S'assurer que les membres de votre groupe, surtout les commentateurs, aient reçu votre exposé à temps pour le lire soigneusement avant la réunion ; et
- b. Remettre aussi un exemplaire pour les procédures et les mémoires du congrès. Important: Le fait que l'exposé soit posté en ligne ne signifie pas qu'il a été publié.

Règle 5: Les horaires des groupes

Les panels sont programmés à partir de 9:00 le mercredi et se terminent à 21:00 le samedi. Les participants devraient être disponibles pour faire leurs présentations respectives pendant cette période. Aucune requête sur l'emploi du temps ne pourra être honorée.